

**Attention :** le discours sur les comportements ne traduit pas forcément le comportement réel. Si je dis que je regarde la télévision environ 2 heures par jour, cela ne signifie pas que réellement je le fasse. D'ailleurs si un observateur extérieur venait chez moi m'observer il trouverait certainement une différence de temps entre ce que je dis faire et ce que je fais réellement.

| Thème étudié : « Comportements télévisuels »                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Approche par les représentations                                                                                                                                                                                     | Approche par les comportements réels                                                                                                                                                            |
| Représentations de comportements (réponses fournies par Max à des questions sur ses comportements télévisuels)                                                                                                       | Observations de comportements réels chez Max par un observateur extérieur                                                                                                                       |
| - « Je regarde chaque jour la télévision pendant 3 heures environ »<br>- « Je regarde à la télévision de préférence les émissions sportives »<br>- « Ce sont les grands prix de formule 1 que je préfère »<br>- Etc. | - Le lundi 30 septembre, Max a regardé la télévision pendant 2 heures de 20 h 33 à 22 h 33<br>- Durant le dernier mois (juin), Max a regardé intégralement 3 grands prix de formule 1<br>- Etc. |

Tableau 2 : Adéquation entre thème étudié et types de questions

Cette différence entre ce que nous déclarons faire et ce que nous faisons réellement n'est pas du ressort d'un mensonge volontaire mais provient d'une simplification mentale. En effet, il nous est impossible de décomposer mentalement tout ce que nous faisons, d'où nous estimons globalement la fréquence de nos actions périodiques et nous en fournissons une réponse « moyenne ».

**Pour résumer :** en enquête, on peut donc s'intéresser à des aspects très différents comme le montre le tableau 2. Soit à des représentations qui expriment des manières de percevoir le monde et de se percevoir, soit à des comportements (ou actions) concrets. Ce sont deux dimensions différentes que l'enquêteur va recueillir par des méthodes spécifiques que nous développerons ultérieurement.

Pour l'enquêteur, il est nécessaire de bien savoir sur quoi il veut se centrer : domaine des représentations et/ou domaine des comportements réels.

## 2. Identifions les personnes à enquêter

Après avoir bien identifié le thème de l'enquête, il est nécessaire de bien identifier les personnes qui vont composer l'échantillon.

### 2.1. Hypothèse de travail et personnes à enquêter

Généralement, les enquêtes visent à montrer que certaines caractéristiques (variables) dans la population entraînent des réponses différentes.

**Exemple :** un enquêteur va présupposer (faire des hypothèses) que les jeunes (moins de 26 ans) sont plus favorables à la légalisation du cannabis que les plus de 60 ans. L'objet de l'enquête est de montrer la validité de cette hypothèse en enquêtant auprès d'un échantillon représentatif de ces 2 groupes d'âges. Les hypothèses peuvent aussi s'établir sur des variables moins facilement identifiables *a priori* : exemple, les

adolescents dont les parents sont fumeurs fumeront plus que ceux dont les parents sont non-fumeurs. L'enquêteur devra donc identifier et constituer par ses propres moyens un groupe d'adolescents avec des parents fumeurs et un autre groupe d'adolescents avec des parents non-fumeurs.

Les qualités d'une hypothèse sont les suivantes :

- être pertinente par rapport au thème traité,
- être vérifiable et mesurable,
- être plausible (rattachée à des théories, s'inscrivant dans la continuité d'études antérieures ou encore logique).

**Attention :** la formulation d'une hypothèse n'est donc que provisoire, elle devra se confirmer par l'enquête.

Une hypothèse n'est pas une certitude, elle peut être infirmée par l'enquête, ce qui ne veut pas dire que l'enquête n'a pas de sens mais seulement que nous ne trouvons pas ce que nous nous attendions à trouver. On peut alors, suite à cette première enquête et au regard des résultats obtenus, modifier l'hypothèse pour donner lieu à une nouvelle étude.

Une hypothèse vraie à une période ne l'est pas forcément dans le temps.

Exemple : la position des personnes (ou de certaines catégories de personnes) sur la peine de mort peut évoluer au fil des ans selon le débat social que ce sujet crée et selon l'évolution des faits divers (notion de contingence).

L'enquêteur doit accorder une grande importance à la formulation de ses hypothèses en fonction du thème qu'il cherche à étudier. Pour ce faire, il est vivement recommandé d'effectuer au préalable des recherches bibliographiques en rapport avec le thème à traiter.

### 2.2. S'assurer de la faisabilité de l'enquête auprès des personnes à enquêter

Une fois l'objet de l'enquête et les hypothèses précisés, l'enquêteur va s'interroger sur les possibilités d'accès aux personnes qu'il souhaite rencontrer (notion de faisabilité).

La faisabilité implique plusieurs contraintes :

- l'*accessibilité des personnes* : exemple : je souhaite faire une enquête sur les perceptions des détenus purgeant une courte peine et plus précisément sur la manière dont ils se représentent leur insertion professionnelle à l'issue de leur peine. Si le thème est *a priori* intéressant, il nécessite opérationnellement de la part de l'enquêteur d'avoir au préalable toutes les autorisations administratives pour pénétrer dans l'enceinte pénitentiaire. Si c'est le cas, il n'y a pas de problème, sinon il vaut mieux trouver un thème moins ambitieux. Autre exemple, je souhaite comparer les pratiques sexuelles entre les pays latins (dont la France) et les pays anglo-saxons. Il est évident que l'accessibilité géographique des personnes (surtout étrangères) va nécessiter une logistique et un coût important !

- La *disponibilité des personnes* : exemple : je souhaite faire une enquête sur l'origine socio-professionnelle des personnes accueillies au service des urgences. Je dois dans un premier temps m'assurer que le personnel des urgences pourra disposer du temps suffisant pour répondre à mes questions. Si ce n'est pas le cas, il vaut mieux changer de thème ou de perspective d'analyse : plutôt que d'aborder les représentations du personnel des urgences je peux, peut-être, procéder à des observations en situation d'accueil des personnes, avec bien sûr les autorisations administratives indispensables.